

# MAIRIE D'ESQUAY NOTRE DAME

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 septembre 2011

L'an deux mil onze,

Le cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Raymond LUCAS, Maire.

**Etaient présents** : M. Raymond LUCAS – M. Jean LEFRANC – M. Thierry RICHARD – M. Alain GOBE – M. J-L POISSONNIER - M. Benoît HEBERT - Mme Christine PHILIPPE - M. Anicet LEBRETON - M. Philippe WETTERWALD - Mme Cristelle FLOQUET - Mme Annie PERROTTE - Mme Stéphanie JOFFREDO.

**Absents excusés** : M. Gilles MINERBE, Mme Sandrine PAILLEY.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Décisions modificatives budgétaires,
2. Modification du poste « heures de ménage »,
3. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer tout acte notarié concernant la rétrocession du lotissement « Le Chant des Oiseaux »,
4. Délibération autorisant Monsieur le Maire à la lancer les appels d'offres concernant le projet de salle polyvalente,
5. Rapport des commissions,
6. Questions diverses.

#### **1. Décisions modificatives budgétaires :**

##### Décision modificative budgétaire n°2 :

###### Fonctionnement

Chapitre	Article	Débit	Crédit	Nouveau montant	Objet
022		- 8559.00			
65	6554		+ 1859.00		Cotisations RAM
	6556		+ 6700.00		Indemnités chômage

##### Décision modificative budgétaire n°3 :

###### Investissement

Chapitre	Article	Débit	Crédit	Nouveau montant	Objet
020		- 19576.00			
20	2031		+ 19576.00		Honoraires architecte + Etude Dekra
022		- 9022.56			
023			+ 9022.56		
021			+ 9022.56		
	2031		+ 2022.56		Etude Dekra (reste à payer)
	2183		+ 7000.00		Achat photocopieur

Décision modificative budgétaire n°4 :

Fonctionnement

Chapitre	Article	Débit	Crédit	Nouveau montant	
011	6188	- 2246.48			
022		- 19000.00			
66	668		+ 21246.48		Prêt Dexia

A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord.

**2. Modification du poste « heures de ménage » :**

Mlle Cabourg Delphine a demandé une diminution de son temps de travail à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Les heures de ménage seront effectuées par Mme Flament Bernadette. Le poste de Mlle Cabourg est annualisé et passera donc à 28 heures hebdomadaires.

Mme Flament Bernadette est nommée stagiaire à compter du 5 septembre 2011 pour un temps de travail hebdomadaire annualisé de 20.20 heures.

Mme Gobé Sylvie a été recrutée en contrat à durée déterminé pour un temps de travail de 5.35 heures hebdomadaires pour effectuer le service au restaurant scolaire.

A l'unanimité, les membres du conseil accepte ces propositions.

**3. Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer tout acte notarié concernant la rétrocession du lotissement « Le Chant des Oiseaux » :**

Les travaux du lotissement « Le Chant des Oiseaux » sont maintenant terminés. Une réunion regroupant Francelot et les propriétaires des parcelles de ce lotissement est prévue le 6 septembre en mairie afin de procéder à la rétrocession. La rétrocession se fera directement de Francelot à la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tout acte notarié concernant la rétrocession du lotissement « Le Chant des Oiseaux ».

**4. Délibération autorisant Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres concernant le projet de salle polyvalente :**

Le projet de salle polyvalente avance, les appels d'offres vont pouvoir être lancés. A l'unanimité, les membres du conseil autorisent Monsieur Lucas à lancer les appels d'offres dès que possible.

**5. Rapport des commissions :**

**Alain Gobé :**

M. Gobé informe le conseil qu'il y a eu une erreur dans la livraison du feu d'artifice, non seulement ce n'était pas le bon mais en plus, il n'était pas complet. La facture a été annulée. Il remercie l'ensemble des bénévoles pour leur participation. Le bénéfice des 13 et 14 juillet est de 1600 euros et celui de la fête de la musique de 200 euros.

Le forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre de 10h00 à 12h30 au restaurant scolaire.

Le don du sang aura lieu le mardi 13 septembre de 16h00 à 19h30 au restaurant scolaire.

**Jean Lefranc :**

Le voyage des anciens aura lieu le 8 octobre prochain ; 150 personnes de + de 62 ans ont été invitées. La rentrée scolaire s'est bien passée. Les problèmes de pression dans les toilettes de l'école ont été réglés.

## **6. Questions diverses :**

Mme Perrotte pose la question de l'utilisation du terrain de foot. Il y a plusieurs entrainements par semaine, qui paye la facture d'eau ? la commune.

Containers à verre : Monsieur Lucas informe le conseil que la communauté de communes souhaite que chaque commune désigne des emplacements pour implanter de nouveaux containers à verre.

Le terrain de tennis est constamment vandalisé, ne serait-il pas judicieux de mettre un panneau ?

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h04.

Esquay Notre Dame, le 6 septembre 2011

Le Maire,  
Raymond LUCAS